

mêlés d'argile ferrugineux forment d'excellentes terres. D'un autre côté, ce sol est doux au toucher et il se masse sous la pression, signe évident qu'il renferme une bonne proportion de chaux. Voilà pourquoi ces terres jaunes poussent à merveille le blé, l'avoine, les pois, l'orge, le sarrasin, le blé d'inde, les patates et tous les autres légumes. La forêt renferme des arbres de la plus belle venue : des érables de deux à trois pieds de diamètre, des merisiers rouges et blancs, des cèdres, des bois blancs de même grosseur, etc. Evidemment, un sol qui porte de tels arbres ne peut être qu'une excellente terre.

Les explorateurs et les arpenteurs avaient révélé, il y a déjà longtemps, l'excellente qualité de ce sol. M. Bouchette écrivait, en 1859, dans son rapport des Terres de la Couronne : " Les vallées de la Rivière-Rouge et de la Lièvre présentent une grande étendue de terres qui sont d'une qualité supérieure et ne sont surpassées par aucune autre du Haut ou du Bas-Canada."

Ce témoignage a été confirmé par l'expérience des colons. Ceux-là mêmes qui avaient apporté des vieilles paroisses des préjugés contre cette terre jaune la préfèrent maintenant à toute autre. C'est que, disent-ils, elle est propre à toute espèce de grain, plus facile à égoutter et prête à être ensemencée plus à bonne heure au printemps ; elle est aussi plus facile à engraisser et à cultiver et souffre moins pendant l'été de l'abondance des pluies et supporte plus aisément les grandes sécheresses.

Ajoutons que ce terrain pousse merveilleusement l'herbe et le foin et fournit de magnifiques pâturages, ce qui est dû non-seulement à la qualité du sol, mais à l'eau si rapide des sources et des ruisseaux qui abondent partout dans ce pays ondulé.

Il se rencontre, il est vrai, des lots ou des parties de lot qui sont impropres à la culture. Ces terrains doivent être laissés en bois pour les besoins du chauffage et des constructions ; et avec le temps ils peuvent acquérir une valeur considérable. Combien de terres, dans les vieilles paroisses, vaudraient le